

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DUMAS Georges - DESAGE RECHATIN Fabienne - BROUSSARD Olivier - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric - PACALON Didier - BROUSSARD Frédéric - VEY Christophe

Absents : PICHON Daniel - GUERIN Alain

DEVIS RECTIFICATIF AMENAGEMENT PLACE

Le maire rappelle au conseil municipal que le marché de l'aménagement de la place prévoyait des blocs marche pour emmarchement de la société Sifiano à 92.73 € HT le mètre linéaire. Le délai de livraison de ces blocs est estimé à plus de 6 mois.

La société Plattard propose des blocs identiques avec une livraison immédiate mais à 101.73 € HT le mètre linéaire, soit une plus-value de 1 577.73 € HT.

Afin de ne pas retarder les travaux, le conseil municipal accepte de changer de fournisseur.

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER LA CARRIERE ET SON EXTENSION

La société des carrières Faurie a déposé une demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter et d'extension de la carrière de Montélis à Montregard.

Ce dossier est soumis à enquête publique et la commune doit émettre un avis sur cette demande.

Le conseil municipal est favorable à cette demande.

DENOMINATION RUES

Le conseil municipal souhaite apporter des modifications aux dénominations des rues et aux numérotations proposées par les services de la Poste. Il demande également à disposer d'une carte de la commune avec les dénominations inscrites.

QUESTIONS DIVERSES

- Gîte et appartements : Malgré la pose d'un drain près du bâtiment communal comprenant des appartements et un gîte, la cave de cet immeuble continue à être régulièrement inondée. Le conseil municipal propose de se renseigner auprès d'une entreprise de travaux publics pour savoir s'il est possible et judicieux de poser un nouveau drain à l'angle du bâtiment. Le maire informe également que le hall d'entrée de cet immeuble est encombré par de nombreux objets appartenant aux locataires. Il leur a été demandé de débarrasser ce hall.
- Electricité local de stockage : le raccordement électrique du local de stockage est prévu le 2 août
- Logette électrique : La logette pour le raccordement électrique du gîte de M. et Mme DIGONNET a été installée trop basse, gênant les travaux d'aménagement des abords de l'église. Les techniciens d'ENEDIS sont donc intervenus pour modifier l'emplacement.
- Micro tracteur : Des masses ont été installées sur le micro-tracteur et les roues ont été tournées afin qu'il est une emprise plus large. Depuis son acquisition, de nombreux chemins ruraux ont été nettoyés.
- Accès salle du Belvédère : les petits escaliers extérieurs permettant l'accès à la salle du Belvédère à partir des parkings sont étroits et les marches irrégulières. La commune va procéder au nettoyage des abords de ces escaliers et ajouter du stabilisé sur les marches.
- Four : un four avec une plaque cuisson sera installé dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie
- Interfolk : La commune a accueilli un groupe du Chili dans le cadre du Festival Interfolk.